



Véniessieux le 18 mars 2013

VENISSIEUX

SYNDICAT SUD CT VENISSIEUX

17 avenue Pierre Semard

Véniessieux 69200

Tel : 04 72 21 62 77

E-Mail : sudvenissieux@yahoo.fr

*« La démocratie c'est deux loups et un agneau votant sur ce qu'il y aura à dîner.
La liberté c'est un agneau bien armé qui conteste le scrutin ! »*

(Benjamin Franklin)

Assemblée Générale des salariés de la DSAS le 21 mars 2013

De 10h à 12 h à la salle Ambroise Croizat 47 boulevard Ambroise Croizat

Le syndicat SUD propose une assemblée générale le 21 mars, puisque le 11 mars le syndicat CGT lui a interdit de s'exprimer ! Pour le syndicat SUD, une AG des salariés est une AG de salariés pas des syndicats ou des syndicalistes ! Le syndicat SUD s'était rendu à l'AG du 11 pour rendre compte de son entrevue avec la direction et lever (ou pas) le préavis de grève en fonction de ce que les salariés pouvaient nous dire. Nous avons pu entendre la CGT, nous n'avons guère entendu les salariés de la DSAS... et ceux de SUD furent interdits de parole. Par contre l'AG a servi à élire une section CGT de la DSAS (point qui n'était pas à l'ordre du jour de l'AG). Est-ce pour interdire à tout autre syndicat de représenter désormais les salariés de la DSAS ? Nous n'avons pas cette conception de la démocratie. Pour nous une AG est l'occasion de rendre compte aux salariés de l'activité des représentants syndicaux (quelle que soit leur étiquette) et d'être à l'écoute des revendications formulées par les salariés, tous les salariés !

Ceci dit, le syndicat SUD n'a pour seul objectif que la défense des intérêts individuels et collectifs des salariés. Passons donc à l'essentiel :

La promesse d'un audit est un aveu de la direction de son incapacité à gérer correctement cette direction. Les salariés de l'accueil DSAS ont proposé un horaire qui fait le consensus de l'ensemble des salariés. Que l'on nous donne une date de mise en œuvre de cet horaire. Ils demandent dans les résidences de personnes âgées, la rédaction de consignes écrites pour protéger les résidents et les salariés en cas de conflit. Qu'attend-on pour le faire ? A-t-on besoin d'un audit (prévue dans 6 à 9 mois) pour satisfaire ces deux revendications concrètes des salariés ? Il semble d'ailleurs que la direction générale soit d'accord avec les salariés sur ces deux points ! Sur le fond des revendications, les salariés demandent une gestion participative. Un audit peut être en effet un atout dans l'élaboration des conditions d'une telle gestion. Nous y sommes donc favorables.

Voilà ce que le syndicat SUD voulait exprimer. On ne le fera pas taire !

C'est pourquoi nous proposons une nouvelle AG qui ne sera pas une réunion syndicale de SUD mais une AG, une vraie, où tout le monde pourra s'exprimer y compris les adhérents CGT ! Pour qu'on progresse dans la mobilisation des salariés et que l'on satisfasse les revendications ! Car pour SUD, il n'y a pas opposition entre revendications « individuelles » et revendications « collectives ». Tout salarié exprime individuellement un problème qui se révèle être un problème collectif. Il faut trouver le langage commun pour revendiquer ensemble, syndicalement à partir de nos réflexions individuelles et collectives propres et communes.

« TOUS ENSEMBLE ! TOUS ENSEMBLE ! ... OUAIP ! »

ATTENTION : Les demandes d'autorisation d'absence se feront sur les bons syndicaux bleus, en cochant AG, 48 heures avant la réunion. Le nombre d'heures par an est de 12.
Chaque salarié peut participer aux réunions d'informations syndicales selon son choix.